

Communiqué de presse

9 décembre 2019



## Label "TERRITOIRE DURABLE - UNE COP D'AVANCE"

2018-2019

22 collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur labellisées  
et 3 collectivités engagées dans la démarche

**OBJECTIF : récompenser les collectivités  
pour leur engagement en matière  
de développement durable  
et d'adaptation au changement climatique**

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a adopté le 15 décembre 2017 son plan Climat. Un an après l'entrée en vigueur des accords sur le climat, Renaud Muselier, Président de la Région, a souhaité faire de son territoire un moteur en matière d'environnement. Afin d'accompagner les collectivités à s'engager dans la transition écologique, la Région, en partenariat avec l'Etat, lance la labellisation "Territoire durable - Une COP d'avance", animée par l'ARPE-ARB.

**Ce dispositif permet aux collectivités candidates de bénéficier du programme d'accompagnement par l'ARPE-ARB et ses partenaires et la valorisation de leurs actions.**

**Le palmarès de l'édition 2018-2019 du label "Territoire Durable - Une COP d'avance" a été dévoilé : 7 territoires [Cf. p. 2] ont obtenu le niveau 3 du label. Au total, 25 collectivités ont vu leur engagement récompensé.**

### Label "territoire durable - une COP d'avance" : les collectivités s'engagent dans la transition écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le jury évalue les collectivités candidates selon plusieurs critères :

- la démarche territoriale de développement durable,
- le soutien de la transition énergétique,
- l'aménagement durable,
- l'adaptation au changement climatique,
- le développement de nouvelles mobilités, de l'économie circulaire,
- la préservation de la biodiversité, de l'eau et des ressources naturelles,
- la promotion d'une alimentation durable, ...

**Le label est attribué pour 3 ans et valorise l'engagement du candidat. Il identifie le niveau de performance de 1 à 4. Plus le chiffre est élevé, plus il s'approche de l'excellence.**

**Contact presse :**

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Palmarès de la labellisation 2018-2019 "Territoire durable - Une COP d'avance" : 25 collectivités récompensées

### 7 collectivités labellisées niveau 3

Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras (Hautes-Alpes)

Cannes (Alpes-Maritimes)

Métropole Nice-Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)

Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes)

Châteaurenard (Bouches-du-Rhône)

Meyrargues (Bouches-du-Rhône)

Miramas (Bouches-du-Rhône)

### 10 collectivités labellisées niveau 2

Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (Hautes-Alpes)

Fuveau (Bouches-du-Rhône)

Jouques (Bouches-du-Rhône)

La Fare les Oliviers (Bouches-du-Rhône)

Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône)

Venelles (Bouches-du-Rhône)

La Croix-Valmer (Var)

Le Cannet des Maures (Var)

Néoules (Var)

Avignon (Vaucluse)

### 5 collectivités labellisées niveau 1

Communauté de communes de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes)

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

Aubagne (Bouches-du-Rhône)

Gréasque (Bouches-du-Rhône)

Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (Vaucluse)

### 3 collectivités engagées dans la démarche

Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (Hautes-Alpes)

Communauté d'agglomération Terre de Provence (Bouches-du-Rhône)

Communauté d'agglomération Grand Avignon (Vaucluse)

#### LES MEMBRES DU JURY :

#### PARTENAIRES FINANCEURS :

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL] Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### PARTENAIRES TECHNIQUES :

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [ADEME] Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt [DRAAF] Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise [AUDAT]
- Parcs naturels régionaux du Luberon et de la Sainte-Baume représentants des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### ANIMATEUR DU LABEL :

- Agence régionale pour l'environnement-Agence régionale de la biodiversité [ARPE-ARB] Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Contact presse :

ARPE PACA

Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48

ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Zoom sur les 7 collectivités labellisées niveau 3

### Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais-Écrins-Guillestrois (Hautes-Alpes)

Cannes (Alpes-Maritimes)

Métropole Nice-Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)

Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes)

Châteaurenard (Bouches-du-Rhône)

Meyrargues (Bouches-du-Rhône)

Miramas (Bouches-du-Rhône)

### Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras

Dans un contexte montagnard isolé, ce pôle, composé de trois Communautés de communes, s'engage activement pour le développement et l'innovation. Elle anime à ce titre de nombreux programmes : projets européens, Plan climat énergie territorial, démarche "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", contrat de ruralité, ... qui permettent de structurer et financer de nombreuses actions : **rénovation énergétique de bâtiments publics, éclairage public performant, formation des élus et techniciens à la maîtrise de l'énergie, primes à l'achat de vélos électriques, panneaux photovoltaïques pour alimenter un télésiège, création d'une SCIC Energuil** (16 toitures équipées fin 2017, plus de 200 sociétaires dont 13 collectivités publiques), mise en ligne des "**Carnets de Montagne**" [carnetsdemontagne.online], mission de gestion intégrée des **risques naturels**, valorisation des Certificats d'économies d'énergie, aide à **l'installation d'agriculteurs** et de points de vente de producteurs locaux. Pour renforcer sa démarche, le PETR signe en 2018 **un des 19 contrats de transition écologique pilotes en France**, qui va lui permettre de déployer de nouvelles actions.

#### Cannes

Cannes est engagée depuis plus de 15 ans dans une **démarche exemplaire de développement durable**. Cette commune de 74 000 habitants fait partie des premiers Agendas 21 (2008) auquel elle impulse une nouvelle dynamique avec le Plan Climat adopté en 2014 et le lancement du second Agenda 21 en 2015. Elle a investi la question de l'énergie en réalisant un Plan climat énergie territorial (PCET) et devient "**Territoire à énergie positive pour la croissance verte**".

**En 2018, Cannes a reçu le trophée régional "une COP d'avance" pour son engagement** en matière d'énergie et d'adaptation au changement climatique. **En matière énergétique**, la commune a réalisé d'importants investissements : l'installation d'un système de télégestion de l'éclairage public, la création d'une chaufferie bois, la mise en place de réseaux électriques intelligents pour gérer les flux d'énergie et d'eau (eau potable, eaux usées, arrosage).

Un panel d'actions est également proposé aux habitants : la création de 91 parcelles de jardins familiaux, le lancement du défi "Objectif zéro Déchet", le balisage de 100 km de pistes de jogging et de randonnée dans le cadre du projet "Cannes, capitale du sport en plein air".



#### Contact presse :

ARPE PACA

Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48

ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00



Le nouveau quartier "Cannes Maria" s'est vu décerner fin 2017 le **label EcoQuartier étape 3** (Ecoquartier livré). Il s'agit de la **première opération d'aménagement à obtenir cette distinction dans le département des Alpes-Maritimes**.

La préservation de l'environnement naturel est au cœur des démarches de la ville avec la **cession des 80 hectares du Massif de la Croix des Gardes au Conservatoire du Littoral** en 2000, les rendant ainsi définitivement inconstructibles.

Le **projet d'aménagement de la Basse Vallée de la Siagne** devient un véritable poumon vert de la ville avec 75 hectares consacrés à une zone de loisirs, des jardins partagés, des espaces naturels dont 48 hectares de terres agricoles. Pour lutter contre l'érosion marine, une **digue sous-marine** dans la baie de la Croisette vient d'être construite et le **ré-ensablement massif des plages** de la Croisette se poursuit.

### Métropole Nice Côte d'Azur

La Métropole Nice Côte d'Azur est un des premiers territoires à avoir engagé un Agenda 21 en 2008. Elle finalise son **Plan climat énergie territorial** et envisage de lancer son **Agenda 21 3<sup>e</sup> génération**.

Le **premier bilan du Plan climat 2013-2018** fait état de nombreuses réalisations : **projets Autobleue et VéloBleu, ligne 2 du tramway, développement du pool de véhicules électriques, passage en Led d'une partie de l'éclairage public, développement des smartgrids** (projets NiceGrid, CityOpt, IRIS, Nice Smart Valley), réalisation de **bâtiments énergétiquement performants** (EcoVallée), engagement de plusieurs projets de **réseaux urbains de chaleur et de froid**. La **labellisation Cit'ergie** de la Métropole souligne la qualité de la politique menée pour la transition énergétique.

Après 4 années d'expérimentation, **NiceGrid**, le réseau électrique intelligent basé dans la Plaine du Var, s'est terminé fin 2016. Parmi les points positifs, on peut citer l'autoconsommation locale de l'électricité photovoltaïque et la réduction de la pointe électrique. La technique de l'îlotage (isolement complet du réseau national) a été testée sur un quartier de Carros. **Cette expérience représente une première mondiale**.

Le projet **CityOpt** guide les familles vers l'efficacité comportementale par l'utilisation de nouveaux outils et inclut la participation de familles volontaires pour tester, en situation réelle, ces démarches innovantes. 120 foyers de Nice-Ouest ont répondu à 25 alertes en modérant leur consommation électrique. Ce projet local permet de faire des économies qui peuvent aller jusqu'à 28 % des consommations en période de pointe.

En 2017, la Métropole est élue **Capitale régionale de la biodiversité**. Ce trophée récompense ses actions en faveur de la préservation de la biodiversité : Trame verte et bleue, lutte contre la pollution lumineuse, programme **"Curieux de nature"**. En 2018, elle formalise son **plan biodiversité, le premier de Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

### Mouans-Sartoux

En 2005, Mouans-Sartoux a souhaité revisiter le Plan d'occupation des sols à l'aune de toutes les finalités du développement durable. Dès 2010, la commune a mené concomitamment une **démarche Agenda 21 (un des premiers de la région)** et un PLU adopté en 2012. La municipalité souhaite être exemplaire sur tous les aspects du développement durable.

#### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

En 2017, elle est élue "**Capitale régionale de la biodiversité**". Un titre qui récompense la commune pour son action continue de préservation et de valorisation de ses terres agricoles, forestières et naturelles.

Son PLU permet aujourd'hui de préserver les espaces naturels, la ressource en eau et les terres agricoles qui ont triplé, passant 42 à 112 hectares dans le cadre d'une stratégie d'alimentation durable.

Mouans-Sartoux poursuit et **amplifie son action en faveur de la restauration collective bio et locale produite en régie agricole municipale** et aide à l'installation d'agriculteurs. Aujourd'hui, **100 % des produits de la restauration collective sont locaux et issus de l'agriculture biologique**.

Pour aller plus loin, la commune a créé une **Maison de l'éducation à l'alimentation durable** qui lui permet de mener des actions de sensibilisation et de formation.

Le jury salue également sa **démarche globale de planification urbaine** : la transformation de son espace public de centre-ville avec la création et la végétalisation de nouvelles allées piétonnes pour faciliter les mobilités inter-quartier, les parcs naturels urbains en centre-ville, la forêt communale, les jardins familiaux, les inventaires citoyens, le projet de parc intermodal de stationnement permettant l'extension du parc du Château en plein cœur de la ville.

Sur le volet **énergie**, on peut citer l'installation de **panneaux solaires thermiques** sur la toiture du gymnase communal pour la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage, l'étude de projets d'installation photovoltaïque sur les constructions individuelles pour plus de 3000 m<sup>2</sup> et sur les toitures d'entreprises sur une surface de 10 000 m<sup>2</sup> produisant 15 % des besoins en énergie sur la commune de Mouans-Sartoux. En outre, **4 bornes de recharges** pour véhicules électriques sont mises à disposition des habitants.



## Châteaurenard

Châteaurenard a relancé son Agenda 21 en 2017 sous le nom d'"**Agenda nature**". Une commission extra-municipale permet le renouvellement des actions autour de la stratégie développement durable élaborée en 2016.

Devenue "**Territoire à énergie positive pour la croissance verte**" en 2016, le volet énergie de son Agenda 21 a pu être renforcé. De nombreuses actions portent sur les économies d'énergies et la **rénovation énergétique des bâtiments municipaux labellisés BDM pour la plupart**. Châteaurenard est **l'une des trois collectivités de la région à être labellisée Cit'ergie**, label d'excellence en matière de maîtrise énergétique.

Du point de vue de l'aménagement, **l'écoquartier du Villaret** a été labellisé en 2009 et un **schéma directeur des modes de déplacement doux** permet une requalification cohérente de la voirie tout en bouclant le réseau des voies douces dans le village (objectif 2020).

En matière de gestion écologique, Châteaurenard n'utilise **plus aucun produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement** et dispose du premier refuge LPO des Bouches-du-Rhône mis en place par une commune.

## Meyrargues

La commune de Meyrargues s'est engagée simultanément dans un Agenda 21 et la révision de son PLU.

Malgré des moyens limités, elle a su mobiliser sa commission extra-municipale du développement durable pour animer la démarche Agenda 21 et initier de nombreuses actions citoyennes, sociales, environnementales et

---

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

culturelles : **jardin partagé, compostage collectif de quartier, remise en culture d'oliveraies, jardins pédagogiques** dans les écoles, installation **d'économiseurs d'eau sur les robinets communaux**, installation de **300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques** sur les toits de bâtiments communaux avec revente des Kw produits, Prix de l'association écoresponsable, ... Le label "Bâtiment Durable Méditerranéen" a été décerné à la commune en 2014, pour la **réhabilitation innovante de sa médiathèque**, économe en énergie, qui utilise une chaudière à granules de bois et de nouvelles formes d'isolation.

Meyrargues s'implique également dans la végétalisation du centre-village avec l'opération "**Printemps devant ma porte**" qui propose une journée de nettoyage dans les espaces publics et la plantation "d'incroyables comestibles". Depuis 2014, l'association "Comm'un jardin de Mey" gère la taille des oliviers de la ville et récolte leurs fruits (de 40 à 300 kg par an). **L'huile d'olive 100 % meyrarguaise obtenue est partagée** entre les bénévoles et distribuée à l'école et au foyer du troisième âge.



## Miramas

La ville s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 en 2010. Aujourd'hui la politique développement durable est traduite dans la stratégie "**Miramas - Ville durable**".

Cette démarche, accélérée par l'obtention en 2015, du **label national "Territoire zéro déchet zéro gaspillage"** a permis d'impliquer la population et d'intégrer le développement durable dans l'ensemble des politiques publiques :

- **aménagement** (programmes de rénovation urbaine labellisés ÉcoQuartier),
- **économie locale et circulaire** (programme d'installation de nouveaux commerces en centre-ville, développement du tourisme vert),
- **cadre de vie** (jardins partagés installés sur 3 hectares, 500 familles bénéficiaires),
- **agriculture** (mise à disposition de terrains pour faciliter l'installation d'agriculteurs),
- **restauration scolaire** (dispositifs mis en place pour réduire le gaspillage alimentaire, tri des déchets, compostage, jardins pédagogiques),
- **90 % des espaces verts** de la commune sont arrosés avec de l'**eau brute**.

D'importants projets structurants pour la commune et son territoire sont à l'étude : **plateforme de réemploi des matériaux du BTP**, création d'une **halle des producteurs locaux**, création d'une **ferme urbaine, pôle multimodal...**

Miramas se distingue également par une démarche d'amélioration continue du cadre de vie grâce au PLU révisé en 2017 qui permet une **gestion intégrée de la nature en ville**.



Cet engagement a été reconnu à plusieurs reprises : **Capitale régionale de la biodiversité** en 2014, elle est labellisée "**Territoire engagé pour la nature**" depuis 2016 (niveau 4 depuis 2017) et engagée dans la démarche **zéro pesticide** depuis 2012, bien avant l'obligation réglementaire de 2017. Elle a obtenu en 2019 le **trophée Eau - une COP d'avance** pour ses actions en faveur de l'adaptation au changement climatique : la désimperméabilisation du boulevard Aubanel et la gestion alternative des eaux de pluie dans la rénovation du quartier Maille 2.

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Zoom sur les 10 collectivités labellisées niveau 2

**Pays de Serre-Ponçon Ubaye Durance** (Hautes-Alpes)

**Fuveau** (Bouches-du-Rhône)

**Jouques** (Bouches-du-Rhône)

**La Fare les Oliviers** (Bouches-du-Rhône)

**Septèmes-les-Vallons** (Bouches-du-Rhône)

**Venelles** (Bouches-du-Rhône)

**La Croix-Valmer** (Var)

**Le Cannet des Maures** (Var)

**Néoules** (Var)

**Avignon** (Vaucluse)

### Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance

Le pays Serre-Ponçon Ubaye Durance [SUD], qui rassemble 30 communes, a formalisé un projet de développement de territoire 2015-2020 dont l'un des 3 axes stratégiques est la **construction d'un territoire à énergie positive pour assurer l'aménagement durable du territoire**.

En 2015, il est **lauréat de l'appel à projet "territoire à énergie positive pour la croissance verte"**.

Depuis, **28 actions ont été accompagnées** auprès de 18 communes : réalisation d'un schéma des énergies, rénovation des éclairages publics, développement des énergies renouvelables avec un réseau de chaleur bois, construction d'une centrale photovoltaïque et l'appui à la création de 2 sociétés coopératives citoyennes autour des énergies renouvelables.

De nombreuses communes se sont investies pour **limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité** avec l'engagement de 7 communes dans la démarche "Villes et villages étoilés", l'organisation d'un évènement "Le jour de la nuit", la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communal sur Embrun, 6 communes labellisées Pavillon Bleu, ...

Le volet mobilité douce est encouragé par l'installation de **bornes de recharge électrique** pour voitures et vélos et la mise en place de navettes gratuites sur les sites touristiques été comme hiver.

Par ailleurs, des **initiatives d'économie locale responsable** ont été saluées par le jury : installation d'un agriculteur en bio, distillerie de plantes locales, restauration locale avec des produits en circuits courts, ...

### Fuveau

Fuveau est engagée depuis 2014 dans un Agenda 21 **qu'elle souhaite relancer en 2020**. La commune s'est appuyée sur différentes instances de concertation pour faire participer les habitants aux actions de l'Agenda 21. La création d'un poste d'économiste de flux, **l'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage**, la mise en place de **composteurs collectifs gérés par les habitants**, la **lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles** avec la pesée



#### Contact presse :

ARPE PACA

Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

pédagogique des restes et valorisation des biodéchets, **l'Atlas de la biodiversité communale** lancé en 2018 en partenariat avec l'association Collinéo, la mise en place d'un **plan de gestion différencié pour ses espaces verts**, la création d'un écogroupe avec les associations pour travailler sur les **écomanifestations** ou encore la mise en place de l'opération "**commerces engagés**" pour 17 commerces, sont autant d'actions qui ont séduit le jury.

## Jouques

L'Agenda 21 lancé en 2014 par la municipalité a permis de structurer un plan d'actions en matière de développement durable. **Lauréate de l'appel à projet national pilote** avec 9 autres territoires français "**zéro chômeur de longue durée**", Jouques a créé ELAN (entreprise locale d'activités nouvelles) qui a permis le **recrutement de 40 personnes éloignées de l'emploi**, soit 30 postes à temps plein dans des activités écoresponsables : gestion d'une recyclerie, randonnées nature, travaux d'agroforesterie.... Cette démarche constitue l'axe prioritaire de la démarche engagée par la commune.



Jouques a mis en place une dynamique de mobilisation citoyenne pour **enrichir la vision des élus sur la base du ressenti de la population** sur la qualité de vie. Une commission extramunicipale a été créée en 2018 et la rédaction d'un **rapport annuel de développement durable** permet d'établir le suivi des actions et d'en programmer de nouvelles sur la base des enjeux identifiés.



## La Fare les Oliviers

Sur les 34 actions initialement identifiées dans l'Agenda 21 lancé en 2012, **plus de 80 % ont été réalisées ou sont engagées**. La collectivité souhaite relancer sa démarche globale en 2020 pour intégrer le développement durable à l'ensemble de ses politiques.

La commune s'est appropriée les pratiques vertueuses de la **labellisation Bâtiment durable méditerranéen** qu'elle a

déjà expérimenté sur 2 projets d'envergure labellisés : le Groupe scolaire Pomme de pin et le gymnase. Un écoquartier est en cours de construction.

La Fare les Oliviers est labellisée depuis 2017 "**Territoire engagé pour la nature**" niveau 2 pour la gestion durable de ses espaces verts, la mise en œuvre d'un plan de gestion différencié et la démarche "**Zéro phyto**" mise en application bien avant l'obligation réglementaire.

La commune a créé une épicerie solidaire qui permet **d'accompagner 50 foyers** et elle a recours aux contrats d'insertion pour **l'entretien de la parcelle agricole communale**.

**L'alimentation durable** est un axe fort de la démarche avec la prévention du gaspillage alimentaire, le tri et la valorisation des déchets avec le biofermentateur pour la restauration collective.

En 2009, l'achat d'une parcelle **d'1 hectare de jardins partagés**, pédagogiques, familiaux et communaux et d'un **verger communal de 12 ha** permet aux habitants de cultiver leurs propres fruits et légumes 100 % bio.

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00





## Septèmes-les-Vallons

Depuis 2016, la ville organise chaque année un forum sur "la vie au quotidien et le développement durable à Septèmes" qui **invite les habitants à participer à la construction de cette démarche territoriale**. Cet événement attire plus de 300 personnes, adultes et enfants.

La collectivité a engagé de nombreuses actions structurantes comme la démarche **ÉcoQuartier**, qui se traduit par la **labellisation**

**"Bâtiment durable méditerranéen" de son projet de cuisine centrale qui produira 1600 repas dès la rentrée 2020** et accueillera une légumerie ainsi qu'une plateforme de compostage.

Cet établissement s'intègre dans une stratégie d'alimentation durable déjà mise en œuvre grâce à des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles ou encore par l'ouverture de la chèvrerie communale en 2018. La chèvrerie permet de concrétiser des enjeux du développement durable : **soutien à l'artisanat local et aux circuits courts, promotion de l'alimentation de qualité, responsable et locale, développement de l'éducation à l'environnement, préservation de la forêt, etc.**

Le jury salue les initiatives de Septèmes sur le volet de **l'énergie** avec le développement de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux depuis 2008 et la prise en compte des enjeux de **biodiversité** avec de nombreuses démarches en cours : Atlas de la biodiversité communale, plan biodiversité, trame turquoise, plan de gestion différencié, remise en eau de zones humides, etc. Ces actions ont permis à Septèmes-les-Vallons d'être **labellisée "Territoire engagé pour la nature" niveau 2** en 2019.

## Venelles

La commune s'est engagée dans le développement durable dès 2005 avec la **volonté d'être exemplaire en matière d'énergie et a formalisé son Agenda 21 en 2013** (actualisée en 2017). Venelles a mis en œuvre de nombreuses actions vertueuses notamment le recrutement d'une chargée de mission développement durable et d'un économiste des flux avec le CPIE du Pays d'Aix pour agir concrètement sur la **transition énergétique**.



Elle a été récompensée pour ses actions en faveur de la biodiversité en obtenant le label **"Territoire engagé pour la nature" niveau 2** en 2019 :

- la mise en place d'une **gestion durable des espaces verts** avec l'arrêt de l'utilisation des pesticides, la réduction de l'arrosage, l'utilisation de plantes locales non invasives et de plantes mellifères pour préserver les abeilles,
- la création de **jardins partagés** sur une surface de 3000 m<sup>2</sup> pour la culture de fleurs, de fruits, d'aromates et de légumes de saison 100 % bio,
- l'intégration dans le PLU d'un **coefficient de biotope** pour favoriser la nature en ville,
- la démarche **"mon restau responsable"** avec la lutte contre le gaspillage et l'approvisionnement en produits locaux et bio,
- la restauration scolaire avec un minimum de **38 % de produits bio**.

Venelles encourage également les professionnels à s'engager dans le développement durable à travers la **promotion d'une monnaie locale**, l'accueil d'une **halle fermière de producteur** et l'accompagnement de 33 commerces dans une démarche **"commerces engagés"** avec l'appui du CPIE du Pays d'Aix.

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## La Croix-Valmer

L'Agenda 21, engagé en 2008, a été relancé en 2014 pour actualiser le plan d'actions et dynamiser la démarche auprès des agents et des citoyens notamment par la création d'une commission extra-municipale dédiée au développement durable.

Les actions de **préservation de la biodiversité** constituent un axe important pour La Croix-Valmer : gestion durable des espaces verts, balisage des plages en ancrages écologiques, actions pédagogiques avec l'observatoire marin et création d'une aire marine éducative.

Le **projet de rénovation "Cœur de ville"** s'appuie sur une densification du centre-ville et sa végétalisation avec la création d'un jardin méditerranéen.

La commune a également lancé des **actions de valorisation des biodéchets dans la restauration collective** grâce à un déshydrateur thermique. Concernant la **maîtrise de l'énergie**, la commune a revu l'ensemble de l'éclairage public avec un passage en Led.

En 2016, la commune a voté son engagement dans la **charte du Parc national de Port-Cros** et mène des actions conciliant préservation de l'environnement et développement économique. En septembre 2018, son **adhésion à la marque "Esprit Parc national"**, notamment pour les viticulteurs, lui permet de promouvoir la qualité environnementale des produits et leur ancrage local. En adhérant à cette marque, les viticulteurs s'engagent dans la préservation et la promotion de leur territoire.



## Le Cannet des Maures



L'Agenda 21 du Cannet des Maures, lancé en 2009 va être réactualisé en 2020. **Son plan d'actions initial, défini avec la population et structuré autour de 5 grands objectifs, reste un outil de référence pour l'action de la commune.** Cette stratégie de développement durable s'est traduite par le recrutement d'un chargé de mission dédié.

Le Cannet des Maures est **labellisé "Commerce et artisanat dans la ville"** pour son action en faveur du **développement économique local** et la mise en œuvre d'un programme d'acquisition de locaux dans le centre-village afin de faciliter l'installation de 15 commerces. Depuis 2013, le **programme d'acquisition de foncier agricole** permet l'installation de jeunes agriculteurs.

La collectivité travaille en collaboration avec la Communauté de communes Cœur du Var pour promouvoir auprès de ses habitants et entreprises les démarches intercommunales **"Zéro déchet zéro gaspillage"** et **"Commerces engagés"**.

Cette année, la commune a été récompensée pour ses actions et projets en faveur de la biodiversité et a obtenu le **niveau 2 du label "Territoire engagé pour la nature"** : mise en place d'un plan de gestion différencié et réalisation d'un diagnostic arboré, réalisation de jardins familiaux et de vergers conservatoires, inscription des espaces verts et du projet de jardins familiaux au **label "Éco-jardins"**, labellisation **"Terre saine"**, réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, etc.

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Néoules

Dès 2009, la commune de Néoules a engagé une démarche d'Agenda 21 qui a obtenu la reconnaissance nationale en 2015 et continue aujourd'hui de servir de référence à l'action de la commune.

Le PLU a pour axe prioritaire la limitation de l'étalement urbain et de l'emprise au sol (grâce à un coefficient d'espace libre allant de 60 à 75 % selon les secteurs).

La commune rénove les bâtiments communaux pour améliorer leur performance énergétique (rénovation du groupe scolaire).

Concernant la production d'énergie renouvelable, une ferme photovoltaïque de 30 hectares produit plus d'énergie que ce que la commune n'en consomme et intègre les enjeux de biodiversité à travers la plantation de mellifères et le développement du pastoralisme.

Un partenariat avec le Domaine du Rayol lui permet de privilégier des essences végétales locales peu consommatrices d'eau pour ses espaces verts et elle inventorie avec la LPO les espèces de faune et de flore présentes sur son territoire. L'éclairage public est adapté aux enjeux de la trame noire.

La ville met à la disposition de ses habitants des jardins partagés sur un terrain communal pour les familles désireuses de s'investir dans le maraîchage.

Un Conseil municipal des enfants et un Conseil municipal des jeunes permettent aux citoyens en herbe de participer à la vie du village et d'y développer des initiatives concrètes comme la récente installation d'un abri à vélos à l'école. Et les idées ne manquent pas à cette commune pour enrichir son action : elle envisage la construction d'une cuisine centrale sur son territoire afin de renforcer ses engagements en matière de restauration scolaire durable.



## Avignon

La ville s'est engagée dans la transition écologique il y a 10 ans avec une charte environnement. En 2015, Avignon devient "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" et lance un "Plan climat énergie territorial".

Elle implique la population dans les projets du territoire notamment avec les comités des mairies de quartiers, des écoles (Conseil municipal des enfants doté d'un budget de 45K€/an) et du budget participatif citoyen doté de 1,5 million d'€/an.

Avignon s'engage dans un plan d'investissement pluriannuel qui intègre systématiquement l'efficacité énergétique des bâtiments et, dans la mesure du possible, la production d'énergie renouvelable comme cela a été dernièrement entrepris pour la rénovation de l'école Louis Gros, qui possède un jardin partagé ouvert sur le quartier.

La ville a adopté un plan des modes de déplacement doux avec par exemple l'aménagement des Chemins des Canaux, une diminution de la fréquentation automobile aux portes de la ville, l'expérimentation sur 3 écoles de mise à disposition d'une flotte de 15/20 vélos pour les enfants. Enfin, Avignon a également fait de la préservation de la biodiversité l'une de ses priorités. Cet engagement a été reconnu par l'obtention du trophée "Capitale régionale de la biodiversité" en 2018 et du niveau 4 du label "Territoire engagé pour la nature". Quelques actions phares : mise en place d'un Atlas de la biodiversité communal, gestion performante de l'arrosage qui a permis des économies d'eau de l'ordre de 20 à 30 % depuis 2016, aménagement d'un nouveau jardin pédagogique avec une volière, un verger et un potager en monoculture pour alimenter les écoles.

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Zoom sur les 5 collectivités labellisées niveau 1

**Communauté de communes de Serre-Ponçon** (Hautes-Alpes)

**Aix-en-Provence** (Bouches-du-Rhône)

**Aubagne** (Bouches-du-Rhône)

**Gréasque** (Bouches-du-Rhône)

**Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse** (Vaucluse)

### Communauté de communes Serre-Ponçon



La Communauté de communes de Serre-Ponçon est **précurseur dans le domaine de l'énergie** :

- le centre nautique d'Embrun fonctionne depuis 2017 avec une **pompe à chaleur aquatique**,
- **2 chaufferies bois en réseau de chaleur** fournissent 20 bâtiments sur Embrun.

Un troisième réseau de chaleur est actuellement en construction.

- une **plateforme de stockage des plaquettes bois avec toiture photovoltaïque** a été construite en 2010 : elle permet de livrer 2400 tonnes / an, ce qui représente 6000 m<sup>3</sup> de bois. La plateforme a augmenté sa capacité de stockage pour répondre à la demande ; elle est maintenant en mesure de stocker 2000 tonnes de plaquettes supplémentaires.
- à Pralong, la **valorisation des biogaz** permet d'exploiter le potentiel énergétique de la matière organique contenue dans les déchets pour produire de la chaleur.



Son **schéma directeur cyclable** réalisé en 2017 lui a permis de réaliser des aménagements doux. Elle investit dans la mobilité électrique avec le développement de **bornes de recharges** pour les véhicules et les vélos. Ses actions investissent l'ensemble des champs du développement durable en synergie avec l'action du Pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance [SUD].

Plusieurs communes se sont lancées dans des démarches innovantes comme **Les Orres, "station du futur"** ainsi que Chorges et Savines-le-Lac "stations vertes".

### Aix-en-Provence

La ville a amorcé en 2016 une démarche globale de développement durable autour de 3 axes prioritaires : mobilité, transition écologique, démarche administration écoresponsable.

Sur le volet **mobilité**, des aménagements significatifs incitent à l'utilisation des **transports en commun** : triplement de la capacité du parc relais Krypton (de 300 à 900 places) et mise en place en 2019 du bus à haut niveau de service avec voies cyclables et piétonnes. Un **projet de Parc naturel urbain** permettra de créer une continuité piétonne et cyclable entre les différents espaces verts de la ville.

#### Contact presse :

ARPE PACA

Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00



La flotte de véhicules municipaux est équipée pour **40 % de véhicules alternatifs** fonctionnant au gaz naturel de ville.

Les plans de déplacement des établissements scolaires sont en cours de déploiement avec une expérience pilote d'animation de l'écomobilité mise en œuvre avec le CPIE du Pays d'Aix avec qui la ville travaille en partenariat depuis plus de 20 ans.

Sur le volet **énergie**, plusieurs actions ont amélioré l'efficacité énergétique du patrimoine :

- opérations de réhabilitation du parc de logements sociaux,
- amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public : **100 % des 18 600 points lumineux ont fait l'objet d'un relanternage en Leds,**
- déploiement d'un **réseau de chauffage urbain** (désormais transféré à la métropole AMP), qui fonctionne avec un mix énergétique de 60 % de biomasse permet depuis 2014 d'économiser de 12 000 à 17 000 tonnes de gaz à effet de serre par an.

En matière de **biodiversité**, Aix-en-Provence s'est dotée en 2017 d'une **Charte de l'arbre urbain** pour améliorer la préservation et la gestion de son patrimoine arboré. Et pour éveiller l'intérêt des plus jeunes, un programme pédagogique intitulé "**Le bon air est dans les serres**" a démarré à titre expérimental en 2019 avec neuf écoles accueillies sur le site des serres municipales.



## Aubagne



À Aubagne, une dynamique de développement durable "**Écologie positive**" a été lancée en 2019 et se structure autour de 6 axes.

Ces derniers mois, la démarche s'est attachée à impliquer les agents et la population à travers l'organisation des Assises de l'écologie positive.

Des engagements forts en termes de **planification**

ont été salués par le jury : 2 hectares consacrés à la protection et la valorisation de la Trame verte et bleue, densification des "dents creuses", aménagement des zones d'activités (la zone industrielle des Paluds est engagée depuis cette année dans la labellisation Parc+ : qualité, performance et développement durable au cœur des Parcs d'activités).

La collectivité s'engage dans la **transition énergétique** suite à la réalisation d'un diagnostic du patrimoine bâti municipal (la performance énergétique de l'éclairage est systématiquement recherchée dans l'ensemble des bâtiments de la collectivité).

Concernant la **restauration scolaire**, Aubagne développe les circuits courts et les produits bruts et a créé une légumerie en 2016 alimentée en produits locaux.

Concernant **l'adaptation au changement climatique**, une étude est en cours dans le cadre de la GEMAPI (prévention des inondations) pour améliorer les aspects hydrauliques de l'Huveaune par la désimperméabilisation et le développement de la biodiversité le long des berges.

### Contact presse :

ARPE PACA

Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48

ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00



## Gréasque

Gréasque a étoffé sa dynamique Agenda 21 en 2017 par une commission qui engage des acteurs clés du territoire et des habitants désireux de s'impliquer dans la vie du village.

La commune s'est dotée d'un **plan paysage** qui a permis d'enrichir le PLU en améliorant la protection règlementaire des espaces de naturels et agricoles.

Sur le champ de l'économie locale responsable, Gréasque porte deux démarches vertueuses : **"Commerces engagés"** avec 10 commerçants engagés en 2018 et **"Territoire en'VIE"** pour redynamiser le tourisme local en s'appuyant sur une économie locale circulaire.

La commune a lancé différentes actions sur le thème de la **biodiversité** : végétalisation, gestion durable des espaces verts, projet d'un Atlas de la biodiversité communal. **En 2018, la commune a obtenu le niveau 1 du label "Territoire engagé pour la nature"**.



## Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Cette Communauté d'agglomération créée en 2017 regroupe 16 communes du sud Vaucluse. De nombreux plans structurants pour le territoire, dont le **Plan climat air énergie territorial**, sont en cours de d'élaboration.

La collectivité a investi les champs des **déchets**, de **l'aménagement**, du **développement économique** et de la **mobilité** à travers des actions vertueuses :

- la plateforme "Mon espace vert" à Cavaillon qui permet le dépôts des déchets par les particuliers et une **redistribution de 300 tonnes de broyat obtenu à la population et 2500 tonnes aux agriculteurs** du territoire,
- la montée en gamme des zones d'activités d'intérêt communautaire par leur **labellisation EcoParc+**,
- un vaste programme d'éducation à l'environnement qui touche chaque année toutes les écoles du territoire à travers **deux appels à projets sur le thème du tri, du recyclage et de la gestion des déchets**,
- le pilotage d'une stratégie de mise en valeur du **foncier agricole et naturel**.



L'agglomération porte une attention particulière à la **performance environnementale de son patrimoine bâti** pour en améliorer les performances énergétiques via des démarches de **labellisation HQE** (haute qualité environnementale), le **développement de toitures végétalisées et la pose de panneaux photovoltaïques** comme pour le programme de réhabilitation de la piscine Roudière de Cavaillon qui ambitionne une économie de la consommation énergétique de l'ordre de 30 à 50 %.

D'autres actions sont en voie de concrétisation : la démarche **"Cœur de ville"** pour redynamiser le centre-ville de Cavaillon, la **labellisation Grand Site de France** pour Fontaine-de-Vaucluse, le développement de la **vélo-route** du Calavon, le projet **Labo Vélo**, le projet de **pôle multimodal** à Cavaillon, un ambitieux projet autour de l'agriculture durable qui permettra **la reconquête de friches et l'optimisation de l'irrigation agricole**.

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Zoom sur les 3 collectivités engagées dans la démarche

**Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon** (Hautes-Alpes)  
**Communauté d'agglomération Terre de Provence** (Bouches-du-Rhône)  
**Communauté d'agglomération du Grand Avignon** (Vaucluse)

### Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

La Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, constituée de 13 communes, a développé des **actions sur la maîtrise de l'énergie** avec l'appui du Pays SUD, labellisé "**territoire à énergie positive pour la croissance verte**".

Cette démarche globale de développement a permis la réalisation de bâtiments durables ou la rénovation de l'éclairage public. Une étude d'autonomie énergétique à 20 ans a notamment été engagée sur la commune de Barcelonnette.

La Communauté de communes mène également des **actions sur la préservation de la biodiversité avec la demande d'adhésion de Barcelonnette au Parc national du Mercantour, la gestion de 4 sites classés Natura 2000, 6 communes en démarche "Villes et villages étoilés" et le Pavillon bleu** pour la commune d'Ubaye Serre-Ponçon.

### Communauté d'agglomération Terre de Provence



Cette jeune intercommunalité s'est dotée d'un service développement durable dès 2015 qui impulse progressivement une dynamique environnementale dans les différentes politiques en travaillant notamment pour le **Plan Climat du Pays d'Arles**.

En 2016, Terre de Provence est **lauréate "Territoire à énergie positive pour la croissance verte"**, ce qui lui permet d'engager des actions valorisant l'efficacité énergétique : **acquisition de véhicules**

**électriques, rénovation de l'éclairage public, rénovation énergétique de bâtiments** (gymnase, maison médicale...), **navette intercommunale gratuite** dans un contexte rural peu propice aux transports en commun, développement d'une **voie verte** et de points de **co-voiturage**.

Un vaste programme de sensibilisation à l'environnement dans les écoles a notamment permis la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.



#### Contact presse :

ARPE PACA

Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48

ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

## Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Le Grand Avignon s'est engagé depuis plusieurs années dans des actions de développement durable. En 2012, la Communauté d'agglomération a lancé un **Plan climat air énergie territorial** et a créé une délégation "développement durable" en 2018.

En 2015, elle a été **lauréate des deux appels à projet "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" et "Ville respirable"**. Elle incite également les communes de son territoire à s'engager avec une **charte environnement** qui porte notamment sur les déchets et l'économie circulaire, l'énergie, l'air et l'aménagement des espaces.

Parmi les actions qui ont séduit le jury :

- le projet **"espaces remarquables"** naturels et culturels qui recense les richesses écologiques du territoire,
- la **requalification de deux quartiers prioritaires d'Avignon** dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain intégrant des principes de développement durable,
- des actions dans le domaine de la **préservation de la ressource en eau** avec la signature d'un contrat entre l'agglomération et l'Agence de l'eau pour le suivi des rejets non domestiques, la mise en œuvre du schéma d'assainissement, une tarification favorisant les économies et des actions de sensibilisation vers les agriculteurs.

---

### Contact presse :

ARPE PACA  
Christine Miralles (chargée de communication) – c.miralles@arpe-arb.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48  
ACCES PRESSE  
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00